STIV'ACTUS

Ville d'Etival-Clairefontaine - N° 17 - Septembre 2018
3ème Trimestre

SOMMAIRE - EDITO - INFO

- Sommaire - Edito - Inscription sur les listes électorales P.1
- Un nouveau service - Au fil des Conseils P.2
- Un clin d'oeil sur la ville P.3.4
- Construction d'un groupe scolaire P.5.6
- Rentrée scolaire - Travaux P.7
- Un clin d'oeil historique - Plan Communal de Sauvegarde P.8
- État-Civil P.9
- A noter P.10
- Agenda P.11

Stiv'Actus d'Etival-Clairefontaine - Rédaction -Documentation -Diffusion Mairie d'Etival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57 - communication@etival.fr / Site internet de la ville : http://etival.fr

À votre service

Monsieur le Maire

Les mardis de 10h à 12h sur RDV

Mesdames et Messieurs les Adjoints

Sur RDV

Ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h30 à 11h30

Assistante sociale du secteur

Maison de la solidarité et de la vie sociale
de Saint-Dié Vallées - Centre de Raon-L'Étape
8, Rue Lucien Cosson - Tél. : 03.29.41.42.47

Médiathèque

12, Cour des Moines

Mardi :	15h30 - 18h30
Mercredi :	10h00 - 12h00
	14h00 - 18h30
Vendredi :	15h30 - 19h00
Samedi :	10h00 - 12h00
	14h00 - 17h30

Renseignements utiles

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi matin et le mardi matin (selon les rues)

Accès aux déchetteries

Etival-Clairefontaine - 06.71.37.40.50

Lundi	Fermée	13h - 17h
Mardi	8h - 12h	Fermée
Mercredi	8h - 12h	Fermée
Jeudi	8h - 12h	Fermée
Vendredi	8h - 12h	Fermée
Samedi	8h - 12h	13h - 16h
Dimanche	Fermée	Fermée

Moyenmoutier - 06.72.09.06.06

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	13h - 17h
Mercredi	Fermée	13h - 17h
Jeudi	Fermée	13h - 17h
Vendredi	Fermée	13h - 17h
Samedi	8h - 12h	13h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

EDITO

Après des vacances, je l'espère très profitables et appréciées, chacun a « repris le collier » pour une nouvelle année de labeur. Nos petits ont retrouvé le chemin de l'école pour l'une de leur dernière rentrée dans les trois sites actuels. En effet, l'équipe municipale est restée particulièrement mobilisée durant la période estivale pour faire progresser « LE » gros dossier, celui de l'école unique.

Le cabinet CARTIGNIES-CANONICA, retenu pour assurer la maitrise d'œuvre de ce grand chantier, nous a soumis, fin août, une esquisse fort séduisante que je vous invite à découvrir dans les pages de ce numéro de Stiv'Actus. C'est de l'avenir de nos enfants dont il s'agit, dans un espace fonctionnel et totalement sécurisé, à proximité immédiate de toutes les installations sportives.

Le Maire, Christian FEGLI

Peut-être les écolières et écoliers stivaliens prendront-ils le chemin de leur nouvel établissement à la rentrée 2020-2021.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre de l'année en cours
(avec effet au 1er mars de l'année suivante) pour vous inscrire sur les listes électorales.

Tout changement d'adresse ou d'état-civil doit être signalé au service des élections avant le 31 décembre de l'année en cours. Pièces à fournir : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé(e) depuis moins d'un an. Justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom.

Un nouveau service
Au fil des Conseils

Le service de Police Municipale, intégré dans les locaux de la Mairie, assure, en complémentarité avec les services de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre d'une convention de coordination, les missions qui lui permettent de surveiller et de maintenir le bon ordre public, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, en assistant la population, en assurant une présence préventive, et en exerçant ses pouvoirs de police administrative et de police judiciaire, dans le respect de son code de déontologie.

Un nouveau policier municipal est arrivé

Regard et poignée de main francs, Arnaud COIGNUS inspire le respect et la confiance. Vous l'avez sans doute croisé, ces derniers jours.

Rencontre avec le nouveau Policier Municipal :

Tout d'abord Arnaud COIGNUS, présentez-vous aux habitants de la Commune.

Arnaud COIGNUS, marié père de deux enfants, âgé de 41 ans. Originaire des Vosges, je suis titulaire d'un Baccalauréat Gestion Comptabilité et lauréat du concours d'Agent de Police Municipale.

J'ai travaillé 19 ans au sein de la Police Municipale de Raon-l'Etape où j'ai acquis une solide expérience dans le métier. J'ai exercé toutes les fonctions dans cette Collectivité, celle de simple agent à celle de chef de poste.

Quels sont vos objectifs, ceux fixés par la Mairie, et quel est votre rôle ?

Je souhaite montrer aux Stivaliennes et Stivaliens que le Service de Police Municipale est de nouveau présent et opérationnels, au service des citoyens de la Commune. Mes domaines d'actions prioritaires sont la sécurisation des écoles, les stationnements, qu'ils soient abusifs, gênants ou interdits, la Police de la voirie et, en règle générale, tout ce qui touche aux domaines de compétence d'un Policier Municipal : la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.

Quel est votre mode de fonctionnement, et surtout votre vision des choses ?

Dans une Commune de la taille d'Etival-Clairefontaine, il est important de privilégier le dialogue et la médiation pour désamorcer les conflits quels qu'ils soient.
Aujourd'hui, nous sommes dans un monde ultra connecté; avec les réseaux sociaux, les informations circulent à une vitesse inimaginable. Pourtant, nous ne prenons pas la peine de faire connaissance avec nos voisins les plus proches, ce que je trouve dommage.

Depuis la parution du Stiv'actus n°16, le Conseil Municipal s'est réuni le 12 juillet 2018.
Il a également siégé le 25 septembre, mais les délais de publication du présent Stiv'actus étant trop courts, les décisions prises seront présentées dans le n° 18.

Les délibérations suivantes ont été votées :

Administration générale :
- la reconduction de la prise en charge totale par la Commune des frais de transport des élèves allant au collège et lycée, jusqu'à l'âge de 16 ans. Le remboursement se fera par virement sur présentation d'un justificatif de paiement délivré par la Région Grand-Est ;
- l'adhésion au service de règlement général sur la protection des données (RGPD) proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Meurthe-et-Moselle ;
- l'approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Travaux :
- une convention avec l'Agence Technique Départementale des Vosges pour une mission de maîtrise d'œuvre relative au programme de voirie 2018 (4 213 € HT) concernant le pluvial et l'enduit bi-couche de la Route Royale ainsi que les trottoirs A l'Orée du Bois ;
- le choix des entreprises chargées des travaux rue de Sainte-Odile pour la voirie (entreprise Colas / 237 307 € HT) et l'éclairage public (entreprise Citelum / 51 703 € HT) ;
- le choix de l'architecte chargé de la mission de maîtrise d'œuvre pour la création du groupe scolaire (architecte retenu : Cartignies-Canonica de Bruyères) ;

Eau :
- la décision modificative n°1 du budget du service des eaux relative à la gestion des amortissements.

Regards sur l'été écoulé

Samedi 30 juin 2018
Assemblée Générale extraordinaire
de l'Orchestre d'Harmonie Etival-Moyenmoutier

jeudi 5 juillet 2018
Distribution des calculatrices aux élèves de CM2
par Christelle PHULPIN (Adjointe)

Vendredi 6 juillet 2018
Conférence à la Médiathèque
sur le Venezuela

Samedi 7 juillet 2018
Feux d'artifice
organisés par le Comité des Fêtes

Vendredi 13 juillet 2018
Concert «MONTEVERDI SACRE ou PROFANE ?»
dans le cadre du Festival des Abbayes

Samedi 14 juillet 2018
Cérémonie Commémorative du 14 juillet 1789

Samedi 11 août 2018
80ème Semaine Fédérale Internationale
de Cyclotourisme

Samedi 11 août 2018
Concert - QUATUOR ZAIDE LA TEMPETE
« PAROLE A L'ABSENT»
dans le cadre du Festival des Abbayes

Samedi 1er septembre 2018
Présentation du Cahier du Ban n°9
organisée par les Amis du Ban

Samedi 8 septembre 2018
organisé par la Municipalité

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018
Journées du Patrimoine organisées par les Amis du Ban

Vendredi 21 septembre 2018
Assemblée Générale
de l'Association ABCD Écoles en Fête

Samedi 22 septembre 2018
Concert de "Denis Henry et Téachel"
Organisé par l'Association Culturelle

Dimanche 23 septembre 2018
Partie de Pêche à la truite organisée par l'AAPPMA

Il est de tradition de mettre à l'honneur tous les Stivaliens qui, par leur action, contribuent à l'embellissement de la Commune. Certains habitants apportent un soin tout particulier à l'entretien et au fleurissement de leur maison, de leur jardin, de leur trottoir ou de leur balcon, rendant ainsi notre Ville encore plus accueillante. Les membres du Jury, présidé par René BAGARD, ont sélectionné les 10 maisons les plus fleuries.
Leurs propriétaires vont être récompensés et remerciés au nom de la Municipalité*, pour leur investissement dans l'amélioration de notre cadre de vie. Nous espèrons qu'ils seront chaque année plus nombreux à embellir notre Ville.
Une saison difficile en raison de la canicule mais dans l'ensemble, les lauréats ont la main verte et ont su préserver leurs plantations.

** Les propriétaires concernés sont invités à venir retirer leur récompense en Mairie à partir du 15 octobre 2018.*

Les lauréats 2018 sont :

AMET Pascal - *10, Rue du Vivier*
BARTHELEMY Michel - *20, Rue du Jard*
FAYS Serge - *1, Rue du 8 mai 1945*
GAMBERINI Tino - *10, Rue du 8 Mai 1945*
GILLOT Bernard - *27, Rue du Jard*
GRANDVALLET Stéphanie - *27bis, Rue de Trieuché*
LITIQUE Alain - *22, Rue de la Corvée*
MANDRA Jean-Louis - *17, Rue du 8 Mai 1945*
PICHON Marc - *6, Rue des Jardins*
TOMBOIS Jean - *11, Rue de l'Abbé Fagnozel*

NOUVEAU

novency

Novency SAS - GEOTHERMIE
Noël Marchal
54, Route Royale
88480 Etival-Clairefontaine
Tél. : 09.84.18.31.97 - 06.72.27.62.30

Vous êtes artisan de la Commune d'Etival-Clairefontaine et vous souhaitez figurer sur le site de la Ville et dans l'Agenda 2019, contactez-nous : communication@etival.fr

Construction d'un

Ecole unique

La construction du futur groupe scolaire, regroupant les écoles actuelles, est l'opportunité de mener une réflexion globale sur la composition urbaine du site "Le Champ de Foire".
Elle conforte, par son programme, l'aménagement de ce quartier et participe à sa transformation.
La construction de l'école est l'occasion, par le travail de son implantation, de ses accès et de ses limites, de restructurer et de redonner des usages différenciés aux espaces publics.

L'espace bâti génère ainsi des vides qui dessinent des cours, un square, un bois, une place...
La création de la voirie de desserte, de la grande place, de l'allée des écoliers, et du bois joli, articule chaque bâtiment dans une composition urbaine et paysagère d'ensemble. Repère visuel en surplomb du centre-ville, le groupe scolaire fait écho aux bâtiments de l'Abbaye et à sa Cour des Moines.
Par sa situation exceptionnelle sur le Champ de Foire, le groupe scolaire convoque différentes échelles géographiques et paysagères : locale par rapport au fonctionnement du lieu et globale par rapport aux qualités urbaines et paysagères d'Etival-Clairefontaine. Cette double perception a conduit à concevoir un groupe scolaire sur un seul niveau qui s'inscrit à l'angle Sud-Est de la parcelle.
Cette implantation en belvédère est l'occasion de dessiner 10 salles de classes et d'exercices offrant de généreuses ouvertures et de vues dégagées sur le paysage..

groupe scolaire

▶ Projet en cours d'élaboration
par le groupe de travail

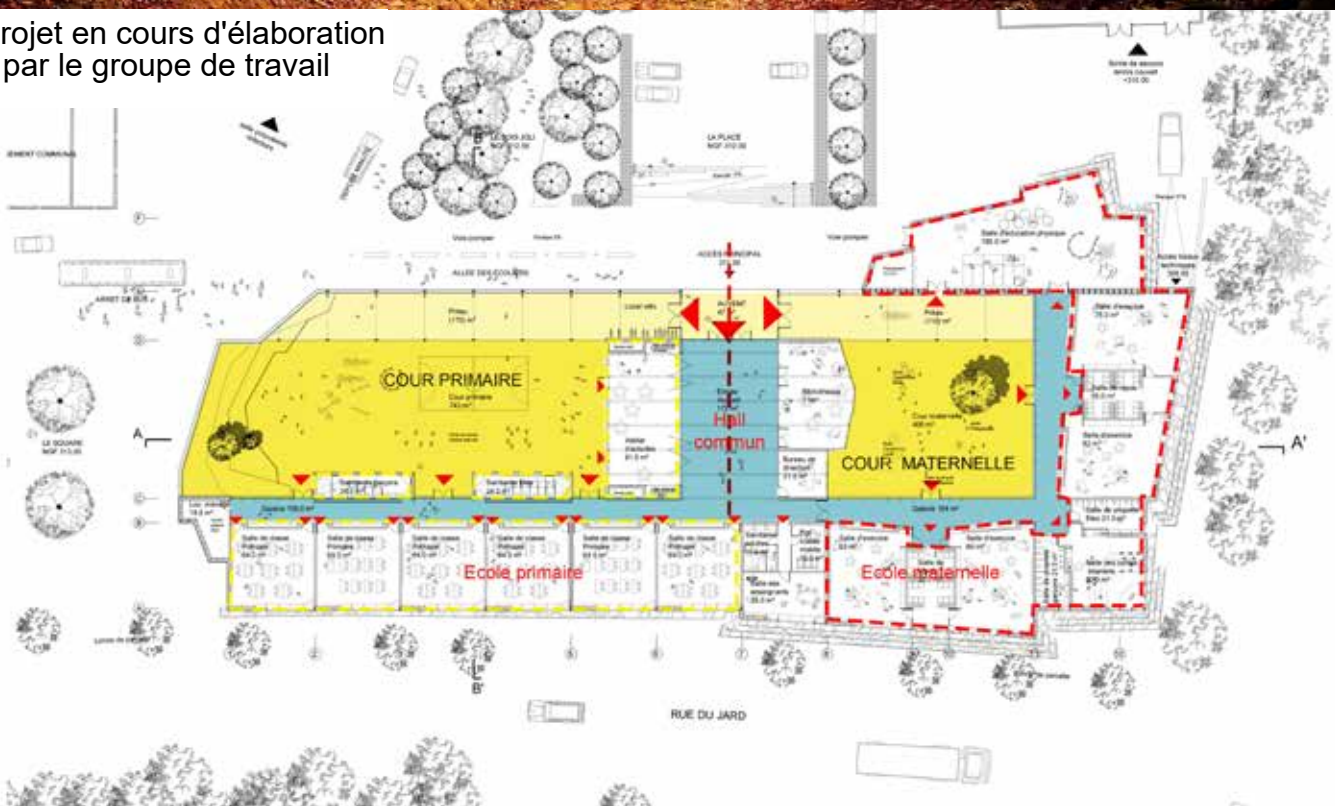

Depuis l'allée des écoliers, un premier mur bas borne la cour élémentaire, puis s'efface pour s'ouvrir sur le parvis d'entrée. Protégé par l'ombre de son auvent, celui-ci permet un accès direct des enfants aux cours maternelle, et Élémentaire par l'intermédiaire de deux préaux respectifs.
Dans le hall central, une succession de transparences met en relation les deux cours.
Sa position centrale permet d'accéder à l'Ouest, aux salles de classes élémentaires, et à l'Est aux salles d'activités maternelles. Son volume est complété par la Bibliothèque, le bureau du Directeur et la salle d'activités dont les cloisons mobiles s'ouvrent complètement sur le hall.

Nous avons pris soin à concevoir des espaces généreux, aux conforts thermiques acoustisques et visuels d'exception. Tous les locaux sont bien orientés et éclairés naturellement. Ainsi, les classes bénéficient de vues lointaines sur le paysage.

Rentrée scolaire - Travaux

210 élèves ont fait leur rentrée dans notre Ecole Stivalienne.

Je tiens tout d'abord à saluer les enseignants qui se vouent à la noble mission d'éducation et j'adresse un message de bienvenue à notre nouveau professeur, Madame HAUMONT Emilie, qui enseignera cette année aux élèves de CM1.

En plus d'apprendre à lire et à écrire à vos enfants, l'enseignant porte à leur connaissance les secrets du monde qui les entoure ainsi que la vie en collectivité.

Il donne à chaque enfant les clés du savoir et de la connaisance, lui offrant ainsi l'égalité des chances.

Gardons à l'esprit que chaque jour passé à l'école est un pas de plus sur le chemin de l'autonomie.

Je souhaite à tous les petits Stivaliens une très bonne rentrée des classes.

Christelle PHULPIN,
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

École de Pajailles	Mme CAPLA	Petite Section
	Mme NICOT	Petite Section et Moyenne Section
	Mme FARIGOULE	Moyenne Section et Grande Section
	Mme FICHTER	Grande Section
École du Vivier	Mme MATHIEU	Cours Primaire et Cours Élémentaire 1
	Mme COLIN	Cours Primaire et Cours Élémentaire 1
École de Clairefontaine	M. TARDOT	Cours Élémentaire 2
	Mme HAUMONT	Cours Moyen 1
	Mme BARTHELEMY	Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2
	M. LARRIERE	Cours Moyen 2 et Directeur

Effectif rentrée 2018-2019

Maternelle			Élémentaire					
Cycle 1			Cycle 2		Cycle 3			
Site de Pajailles			Site du Vivier		Site de Clairefontaine			
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
25	24	30	30	20	20	31	30	**210**

Un effectif stable et un nouveau professeur : Madame HAUMONT pour les CM1, remplaçant Madame COLIN qui a repris le poste de Monsieur NICOT au Vivier, CP et CE1.

Félicitations aux Bacheliers Stivaliens, ayant eu leur Bac avec mention

Mention Bien
Anne THOUVENIN
Quentin BOITTE
Sonny SCHWEITZER
Rémi DOUARRE

Mention très bien
Maelle DA SILVA
Enzo BERNASCONI
Fabian VALENTIN

Travaux finalisés

- Démolition de la maison Thomas, Place Abbatiale.

Travaux en perspective

- Première quinzaine d'octobre : réfection de la chaussée Rue de Sainte-Odile (jusqu'en décembre).
- Réfection de la chaussée Route Royale, et trottoirs A l'Orée du Bois.
- Vacances de la Toussaint : installation de matériel informatique à l'école de Pajailles.

Un clin d'œil historique

Une forêt pour la Commune

La forêt communale d'Étival a été créée par décret du 17 mars 1866, entérinant le partage entre Étival et Saint-Remy de la forêt indivise, elle-même issue du cantonnement des droits d'usage, autorisé par le décret du 11 décembre 1864. C'est l'aboutissement définitif d'une relation entre les propriétaires de la forêt *(chanoines prémontrés, puis domaine public)* et les usagers. Les droits d'usage des habitants du ban d'Étival dans les forêts appartenant aux chanoines étaient importants : droit de vaine pâture, droit de glandée pour les porcs, droit d'affouage (prendre du bois pour se chauffer) et de marronnage *(couper du bois pour la construction de leurs maisons et dépendances)*. Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, l'abbé d'Étival décide de contrôler ce dernier usage, fait marquer les bois à couper et nomme un garde *(le gruyer)* spécifiquement chargé de faire respecter cette nouvelle réglementation. Les habitants du Ban protestent et un arrêt de la Cour souveraine de Lorraine de 1704, confirmé en 1709 *(jugeant en dernier ressort du conflit entre l'abbé et ses sujets)* fixent les droits d'usages concédés aux habitants. Il restait encore à définir les espaces sur lesquels ils pouvaient s'exercer. En 1755, la gruerie d'Étival étant rattachée à la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Dié, une forme d'aménagement de la forêt fut décidée, et des portions de forêt, plus proches de chaque Communauté furent affectées aux usagers. Les droits d'usage des habitants des communes du ban d'Étival furent maintenus et confirmés par la décision ministérielle du 12 mai 1828. Mais les conflits entre le gestionnaire des forêts domaniales du Bas et du Haut Ban d'Étival *(l'administration des eaux et forêts)* et les Communes qui faisaient valoir leurs droits d'usage sur la partie de forêt qui leur était réservée, a conduit l'État à envisager la création de forêts communales. Seules, deux communes étaient concernées pour la forêt domaniale du Bas Ban : Saint-Rémy et Étival, ce qui explique d'abord la formation d'une forêt indivise en 1864.

Dès cette forêt communale créée, les deux Communes de Saint-Remy et d'Étival décident de bâtir une maison forestière commune *(1867-1868)* et le maire d'Étival présente au conseil municipal du 9 février 1868, le projet de création d'une scierie communale pour tirer avantage des ressources de la forêt communale *(auparavant la Commune utilisait, soit les scieries domaniales, soit les scieries privées)*. Cette scierie communale fonctionne de 1869 à 1944. Il n'en reste plus de trace aujourd'hui.

Line Skorka

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Un outil indispensable à l'action du Maire en matière de sécurité civile.

- La Préfecture demande de le mettre en place sur notre Commune. Il permet :

1- D'Identifier des risques sur notre Commune (inondation, orage, tempête, canicule, grand froid, fuite de gaz, transport de matières dangereuses (RN59)).
2- Organiser une réponse communale.
3- Recenser des moyens susceptibles d'être mobilisés.
4- Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.
5- Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité.

Différence entre sauvegarde et secours

Sauvegarder (action communale) consiste à : informer, alerter, mettre à l'abri, interdire, soutenir, assister, ravitailler, reloger.

Secourir : 18 (CTA) Centre de Traitement des Appels (Sapeurs-Pompiers), 15 Service Aide Médicale d'Urgence. (SAMU), 17 Gendarmerie.

Il permet également de :
Recenser :

- Les personnes à mobilité réduite, non voyantes, malentendantes.
- Les personnes sous assistance médicale.
- Les personnes isolées ou sans moyens de locomotion.

Toute personne qui désire être inscrite ou se mettre à disposition dans le Plan Communal de Sauvegarde devra se faire connaître en Mairie.

Exemple : infirmier(e), débardeur, couvreur, personne disposant d'hébergement, électricien, conducteur d'engin...

Une fois son élaboration effectuée, une copie sera transmise en Préfecture, suite à une délibération au Conseil Municipal portant sur l'approbation du Plan Communal de Sauvegarde
Monsieur le Maire le mettra en œuvre de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet.

État-Civil

Naissances

Le 30 juin — **Laïla** de Frédéric DUARTE
domicilié 3, Rue de l'Abbaye

Le 2 juillet — **Louise** de Anthony LEFEBVRE et Coralie SIMON
domiciliés 9, Rue de Trieuché

Le 26 août — **Valentine** de Thomas GARNIER et de Juliette GEORGES
domiciliés 26A, Rue de Sainte-Odile

Félicitations aux heureux parents

Mariages

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans notre Commune

Le 30 juin de SCHROEDER Jean-Michel et de MICHEL Vanessa.
Le 7 juillet de GAILLARD de SAINT GERMAIN Joseph et de de Blic Marthe.
Le 25 août de JOB Kévin et de MASSON Mélanie.
Le 8 septembre de FLEURANCE Pascal et de LOUVIOT Ghislaine.
Le 15 septembre de AIGLE Nicolas et de ADJIRI-THIEBAUT Cynthia.

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une Commune extérieure

à BEL OMBRE (Maurice)
de MAROGNOLI Franck et de RINN Elisa, domiciliés 37, Rue de la Rappe.
à SAINT-CLEMENT (Meurthe-et-Moselle)
de PERRIN Raphaël et de CORRIGER Coraline, domiciliés 11, Avenue de Bellefontaine.
à FAUCOMPIERRE (Vosges)
de LAJOUX Jacky et de MARTIN Patricia.

Meilleurs Voeux de Bonheur

Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes domiciliées à Etival-Clairefontaine.

Le 22 juin de MANGOLD née CUNY Denise, 85 ans, domiciliée 10, Cour des Moines.
Le 25 juin de BRAUNN Gilles, 93 ans, domicilié 7, Rue de Pajailles.
Le 14 juillet de BECKER Gérard, 83 ans, domicilié 6, Rue de l'Abbaye.
Le 22 juillet de FARINA Pierre, 71 ans, domicilié 45, Route Royale.
Le 23 juillet de BAGARD Paulette, 85 ans, domiciliée, 6 Rue de l'Abbaye.
Le 21 août de RICHARD Daniel, 86 ans, domicilié, 6 Rue de l'Abbaye.
Le 29 août de DI BITETTO née CAMPANILE Marguerite, 83 ans, domiciliée 6, Rue de l'Abbaye.
Le 17 septembre de BRUGNACCHI née QUINET Jeanine, 88 ans, domiciliée 48, Route Royale.
Le 18 septembre de EPP François, 72 ans, domicilié 25, Rue de Beaulieu.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les Communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Etival-Clairefontaine.

Le 11 juin à Senones (Vosges)
de MARTIN née BARETH Juliette, née le 27 septembre 1919.
Le 20 août à Saint-Michel-sur-Meurthe (Vosges)
de DIEUDONNÉ André, né le 6 mars 1947.
Le 8 mai 2018 à SAINT-DIE-DES-VOSGES (Vosges)
de GOMBERT née PILLU Berthe, inhumée au cimetière.
Le 2 juin 2018 à COLMAR (Haut-Rhin)
de MARCHAND née PIOT Nathalie inhumée au cimetière.
Le 26 août 2018 à SAINT-DIE-DES-VOSGES (Vosges)
de STEVENEL née ZING Pierrette, inhumée au cimetière.
Le 18 septembre 2018 à PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Valdange)
de SALIER Robert, né le 4 mai 1932.

A noter ...

Centre Communal d'Action Sociale
Etival-Clairefontaine

Dans le cadre de la Semaine Bleue qui aura lieu du **08 au 12 octobre**, la Ville de Saint-Dié-Des-Vosges vous propose :

Le mardi 09 octobre à 10h00 au C.C.A.S une conférence débat "Et si mon alimentation m'aidait à garder mes yeux en bonne santé ?" organisée par le service prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française Grand Est.
Cette conférence sera suivie d'une journée de dépistage visuel avec un opticien.

Le jeudi 11 octobre à 14h00, l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires de Lorraine (l'ASEPT) organisera une réunion "Bien se nourrir pour rester en forme" suivie de 10 ateliers Nutrition Santé (sur inscription et gratuit).

Ces ateliers auront lieu au C.C.A.S :

- Le jeudi 18 octobre
Atelier 1 - "pourquoi je mange ?"

- Le jeudi 25 octobre
Atelier 2 - "les 5 sens et l'alimentation"

- Le jeudi 08 novembre
Atelier 3 - "les familles d'aliments et les besoins nutritionnels"

- Le jeudi 15 novembre
Atelier 4 - "rythme des repas et diversité alimentaire"

- Le jeudi 22 novembre	atelier 5	"savoir choisir pour bien manger"
- Le jeudi 29 novembre	atelier 6	"mieux connaître les lieux de vente pour mieux consommer"
- Le jeudi 06 décembre	atelier 7	"que se cache-t-il dans mon assiette"
- Le jeudi 13 décembre	atelier 8	"alimentation et prévention santé"
- Le jeudi 10 janvier	atelier 9	"alimentation et convivialité"

Du 8 au 12 octobre, un accès libre et gratuit est également mis en place au centre Aqua Nova America :
Le lundi et le mercredi, accès à tous les espaces aquatiques de 09h00 à 12h00.
Un cours GRATUIT d'aquagym aura lieu le mercredi 10 octobre à 11h15.
Le mardi, le jeudi et le vendredi, accès uniquement à l'espace bien être de 09h à 12h00.

Du 9 au 14 octobre, la Ville de Saint-Dié-Des-Vosges met en place un accès libre et gratuit au Musée Pierre Noël aux jours et horaires suivants : les mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le vendredi 12 octobre à 14h00 au C.C.A.S, aura lieu un atelier "Bien vieillir à domicile" proposé par la Fédération des Particuliers Employeurs de France.

L'acès gratuit au musée et au centre Aqua Nova America est réservé aux personnes de plus de 65 ans habitant au sein de la Communauté d'Agglomération. Les personnes intéressées doivent se présenter à l'accueil de ces structures munies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Pensez aussi Taddéo - Transport à la demande
Appelez le 0 800 880 676
Un seul tarif : le prix du bus pour tous et correspondance gratuite ! 1€ le voyage

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le C.C.A.S d'Etival et heureux de vous proposer gratuitement une visite au Musée Pierre Noël de Saint-Dié-Des-Vosges le **MARDI 9 OCTOBRE 2018**
Inscriptions en Mairie ou par téléphone au 03.29.41.29.57
avant le 6 octobre 2018
Départ à 13h30 parking devant la Résidence de la Valdange.
Retour vers 16h30.

RAPPEL : Groupement d'Achat Fioul
Date limite des commandes le **mercredi 10 octobre 2018 inclus**.
Renseignements au 03.29.41.29.57

Agenda

octobre

Ven. 5 octobre	• 20h00 - Conférence Festival de Géographie. "La Laponie dès demain" par Romain Courault, doctorant, Université de Paris-Sorbonne. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
du 6 au 14 octobre	• Fête Foraine. *Champ de Foire.*
Sam. 6 octobre	• 15h00 - Inauguration Fête Foraine. *Champ de Foire.*
Dim. 7 octobre	• 9h00 - Assemblée Générale du Tir. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
	• Bourse aux livres organisée par le Comité des Fêtes. *Salle Polyvalente.*
Sam. 13 octobre	• 22h00 - Feux d'Artifice. *Champ de Foire.*
Dim. 14 octobre	• Thé dansant organisé par l'Orchestre d'Harmonie. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
du 19 au 21 octobre	• 20èmes Journées d'Études Vosgiennes.
Ven. 19 octobre	• de 9h00 à 12h30 - Conférence "L'emprunte monastique"
	• 14h30 - Visites au choix (L'Abbaye de Moyenmoutier et son parc ou L'Abbaye d'Etival dans son environnement ou Senones au coeur de la cité princière).
Dim. 21 octobre	• de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Conférences : "L'empreinte des conflits" "Les défis du contemporain et leurs perspectives" *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
27 et 28 octobre	• 10h00-12h00/14h00-18h00 - Exposition des Talents d'ici. Organisée par l'Association Culturelle. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*

novembre

Dim. 11 novembre	• Cérémonie Anniversaire de l'Armistice. 10h00 Office religieux. 11h15 Défilé, dépôt de gerbes et allocution.
	• Bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes. *Salle Polyvalente.*
17 et 18 novembre	• Salon Avicole organisé par l'Entente Avicole. *Salle Polyvalente.*
	• Exposition de Patchwork. *Salle René Bernasconi.*
Sam. 17 novembre	• 19h00 - Soirée Beaujolais Nouveau. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.* Organisée par le Comité des Fêtes.
Dim. 25 novembre	• 8h00-17h00 - Salon de la Brocante et Bourse aux collectionneurs. Organisés par le Comité des Fêtes. *Salle Polyvalente.*

décembre

Dim. 2 décembre	• Marché de Noël. *Salle Polyvalente.* Organisé par ABCD Ecoles en Fêtes.
	• Défilé de Saint-Nicolas. Organisé par le Comité des Fêtes.
Dim. 9 décembre	• 12h00 - Repas C.C.A.S. *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*
Dim. 16 décembre	• Trail Téléthon.

► ***Sports Municipaux communique :***

Création d'une équipe féminine de football

Le club de Football d'Etival-Clairefontaine met tout en oeuvre pour promouvoir le football féminin.
Toutes les jeunes filles âgées de plus de 16 ans sont invitées à venir découvrir le football féminin.

Pour plus d'informations,
merci de contacter le Président au 06.83.69.25.39

Mairie - 4, Rue du Vivier - B.P. n°7
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. : 03.29.41.52.19 Fax. : 03.29.41.72.57

Les travaux de dactylographie et de mise en page ont été effectués en Mairie d'Etival-Clairefontaine - Service Juridique de l'Information : Bureau de la Statistique. Catégorie UNESCO 06 N° 88.25.026.4 - Stiv'Actus n°17 diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires - Rédaction, administration : Mairie d'Etival-Calirefontaine